Lycée Notre Dame, LE MANS : Philippe POIRIER-COUTANSAIS

La salle de classe ne sépare pas la théorie, la culture artistique et la pratique des élèves. Les indicateurs visuels et textuels positionnés sur les murs de la salle permettent de donner des repères aux élèves dans l'acquisition d'une culture artistique, des enjeux du programme, d'une autonomie de l'élève.

Un espace proche de la salle de classe permet l'accrochage / l'exposition de productions d'élèves. D'autres espaces de circulation sont investis pour accueillir les productions d'élèves (éphémères et/ pérennes) et attestent de la présence forte de la discipline dans l'établissement.

Les œuvres des programmes sont analysées en classe sous formes de cartes heuristiques. Les axes sont ensuite partagés par élève. Chacun participe ainsi à l'analyse de l'œuvre. L'agrégation des recherches peut être compulsée dans un livret que chaque élève possède in fine.

Maintenir un degré de sensibilité en entrant dans la pratique par les notions en les expérimentant plastiquement, dans leur signification et en les articulant à des références artistiques. Travailler des « attitudes », des gestes, s'adapter aux découvertes, réajuster. La notion de **sérendipité** est provoquée régulièrement.

Chaque rencontre, sortie est l'occasion d'aborder, de travailler ou d'affiner, le projet d'orientation des élèves. Les liens avec l'école des Beaux-arts, les forums d'orientation (studirama), les échanges avec des artistes permettent une approche des métiers d'art, des métiers de l'exposition, ...

Dès le niveau première, l'habitude est prise d'appréhender les œuvres par leur croisement avec d'autres, voire avec des corpus. Cette gymnastique constante de l'esprit est régulière, progressive et menée en cohérence avec les attendus.

Pour chaque production ou expérimentation, une fiche d'analyse accompagne le projet de l'élève dès la première. Cette demande constitue à la fois un élément réflexif et une trace progressive d'un projet en devenir.

Une habitude de partage de pratiques, d'échanges de « copies » et de constitution de jury pour les oraux est mise en place entre les 3 établissements du secteur du Mans ayant une spécialité (Bellevue, Notre Dame et André Malraux à Allonnes).





